

ELLISPHERE : DES SOLUTIONS D'INFORMATION DÉCISIONNELLE INNOVANTES POUR UNE GESTION PRÉVENTIVE EFFICACE DU RISQUE DE CRÉDIT



Valérie Attia

BIO EXPRESS

Valérie Attia débute sa carrière au bureau de Paris de Mercer Management Consulting (Oliver Wyman). En 1996, elle rejoint le groupe PagesJaunes dont elle pilote l'ensemble des projets de croissance et de transformation jusqu'à son introduction en bourse en 2004. Puis, elle s'attèle au développement du renseignement téléphonique (118 008) et du mobile. Depuis 2014, elle dirige Ellisphere, prestataire sur le marché de l'information décisionnelle auprès des entreprises ; elle milite auprès des institutions pour une certaine éthique de l'information au service des entreprises, notamment au nom de la Figec dont Ellisphere est l'un des membres fondateurs. Elle est aussi engagée depuis plusieurs années auprès d'Ashoka, organisation à but non lucratif, laïque et apolitique, dont la vocation est d'accompagner les entrepreneurs sociaux dans le développement de leurs projets. Valérie Attia est ingénieure de formation et diplômée d'HEC.

Devant la complexité croissante des enjeux économiques, la gestion préventive du risque de crédit est plus que jamais essentielle pour les entreprises, quels que soient leur taille, leur activité et leur marché. Entretien avec Valérie Attia, directrice générale d'Ellisphere.

La gestion préventive du risque de crédit concerne toutes les entreprises – En quoi consiste cette gestion ?

Le risque de crédit est le risque de perte qui résulte de l'incapacité des clients à faire face à leurs engagements financiers. Il concerne par conséquent toutes les entreprises sans distinction, publiques ou privées. Le risque est considérable puisqu'aujourd'hui un tiers des entreprises est touché par des retards de règlement de factures. En réponse, la gestion préventive du risque de crédit regroupe un ensemble de réflexions, d'outils et de solutions permettant de maîtriser le risque de défaut de paiement, et par extension de défaillance des entreprises. Le métier d'Ellisphere est ainsi d'apporter les solutions d'information décisionnelle adaptées pour répondre à ces enjeux.

Les entreprises ont-elles toutes les mêmes besoins en gestion du risque ?

Non bien évidemment, les besoins des entreprises sont aussi divers que leur typologie, taille, secteur d'activités, marché... D'un côté, les grandes entreprises bénéficient de systèmes d'information souvent sophistiqués, adossés à des organisations humaines très structurées. De l'autre côté, nous avons des TPE ou PME, dont une majorité de dirigeants déclare manquer de temps et de moyen pour certaines tâches clés de leur entreprise : prospecter, gérer la trésorerie ou encore rechercher de l'information sur leurs partenaires commerciaux.

Quels que soient leurs besoins, le rôle d'Ellisphere est d'accompagner tous les professionnels sur ces

missions afin qu'ils puissent se concentrer sur l'essentiel, la prise de décision, et intégrer ainsi dans leurs process décisionnels la nécessité de passer d'une gestion curative à une gestion préventive du risque.

Comment répondez-vous à cet enjeu ?

Se prémunir contre le risque d'impayés exige la mise en place d'une véritable politique de pilotage de ce risque. Nous engageons d'abord nos clients à déployer une solution d'information décisionnelle pour agir en amont sur la prévention du risque. Puis, nous proposons à nos clients de cartographier leurs risques, au travers d'un diagnostic de leur poste clients. Nous préconisons ensuite une solution qui s'adapte à chaque profil de risque : surveillance, enquête approfondie et/ou assurance-crédit.

Quels sont les impacts de la loi Macron sur vos métiers, plus particulièrement avec l'élargissement de l'option de confidentialité ?

Depuis octobre 2014, les micro-entreprises, répondant à certains critères*, peuvent déposer la totalité de leurs comptes avec option de confidentialité. L'article 213 de la loi Macron a finalement élargi la population des entreprises potentiellement concernées, à certaines petites entreprises*, mais uniquement pour le compte de résultat. L'article 213 s'applique aux comptes clos au 31 décembre 2015 et déposés à compter du 7 août 2016. Comme certains autres acteurs économiques, Ellisphere pourra cependant accéder à l'intégralité de ces comptes.

« ACCORDER DU CRÉDIT À UN CLIENT EST UN ACTE FONDAMENTAL QUI A UNE INCIDENCE SUR LA VIE DE L'ENTREPRISE »

Concrètement, quelles solutions proposez-vous pour pallier la non-diffusibilité de certaines informations financières ?

Ellisphere continue à investir dans le développement de solutions innovantes. Ainsi, ces derniers mois, notre équipe de data scientists a bâti de nouveaux scores estimant la probabilité de défaillance des entreprises au-delà du court terme, à des horizons compatibles avec les engagements pris par les acteurs économiques, notamment 2, 3 et 5 ans. Nous avons établi nos scores en utilisant des méthodologies d'échantillonnage et de modélisation innovantes, utilisant la *machine learning* et les millions de données financières que nous détenons sur les entreprises depuis plus de 20 ans. Nous développons également des solutions de scoring sur-mesure, à partir de nos propres modèles, et directement en lien avec les processus décisionnels de nos clients.

Certaines populations d'acteurs économiques comme les investisseurs ont des besoins spécifiques. En quoi une gestion préventive du risque est-elle nécessaire à la réussite de leurs projets d'investissement ?

Avec les évolutions réglementaires récentes, tout converge actuellement pour que les investisseurs institutionnels investissent de plus en plus dans l'économie réelle – et notamment dans les PME/ETI. En effet, ces dernières offrent des opportunités d'investissement qui se caractérisent par un fort potentiel de rendement et de valorisation. Toutefois, investir en confiance exige d'appréhender correctement les risques inhérents à ce marché, ce qui entraîne un besoin accru d'ana-



lyse crédit, de notation et de suivi des profils de risques sur le moyen terme ; ces sujets sont au cœur des métiers d'Ellisphere.

« GÉRER SON RISQUE DE CRÉDIT N'EST PAS RÉSERVÉ AUX GRANDES ENTREPRISES, TOUS LES ACTEURS ÉCONOMIQUES SONT CONCERNÉS »

Quels sont vos objectifs sur le plus long terme ?

La prise de décision fait partie du quotidien professionnel de nos clients. En les accompagnant dans leur processus décisionnel, notre ambition sur le plus long terme est de faciliter la croissance de leur entreprise, et d'en pérenniser le développement. ■

* répondant au moins à deux des trois critères suivants : jusqu'à 10 salariés, jusqu'à 700 000 € de chiffre d'affaires et jusqu'à 350 000 € de total bilan.

** répondant au moins à deux des trois critères suivants : jusqu'à 50 salariés, jusqu'à 8 M€ de chiffre d'affaires et jusqu'à 4 M€ de total bilan.

EN BREF

350 collaborateurs

50 millions d'euros de chiffre d'affaires

8,6 millions d'entités actives dans le référentiel d'information

ellisphere